[aamf-tous] 14/04/2021 : GT technico-économique : contrats/tarifs/prudence

Bonjour à tous, chers adhérents AAMF (en projet),

Suite à la parution de l’arrêté tarifaire du 23 novembre 2020 (cf mail aamf-tous du 24/11/2020), le nouveau modèle de contrats d’obligation d’achat de biométhane a été publié le 6 avril 2021 : "BI1 : méthanisation en digesteur (hors matières résultant du traitement des eaux usées)" . Vous le trouverez [ICI: page du ministère, partie Dispositif de soutien.](https://www.ecologie.gouv.fr/biogaz#scroll-nav__5)(également ci-joint). => Si vous souhaitez le calculateur de tarif : adressez votre demande à helene@aamf.fr.

Voici les simulations AAMF de ce "nouveau tarif transitoire du 23 novemvre 2020". Par rapport à l'ancien tarif :

* le nouveau tarif SANS les aides ADEME : baisse de Chiffre d'affaire de -4% à - 14% (variable selon intrants et tranche de puissance)
* le nouveau tarif AVEC les aides ADEME : baisse de Chiffre d'affaire de -8% à -18% (variable selon intrants et tranche de puissance)

AAMF était hostile à une telle perte de chiffre d'affaire, qui est d'autant plus forte lorsque le projet bénéfice d'une aide ADEME. Ces remarques font l'objet d'échanges avec l'ADEME et la DGEC. => Merci de nous partager en retour l'impact économique sur vos projets futurs : helene@aamf.fr.

Nous réitérons nos messages de prudence. En effet, cette baisse de tarif intervient alors que nous constatons dans le même temps hausse des investissements, charges et contraintes sur la filière méthanisation. Nous vous incitons à la plus grande vigilance :

* regardez de près la rentabilité de vos projets => Si vous souhaitez des outils ou références économiques ou retours d'expériences : adressez votre demande à helene@aamf.fr.
* attention à la fiabilité des business plan : certains opérateurs vendent du rêve en sous estimant des postes de charge => assurez vous que les données sont au plus près de la réalité : VISITEZ des installations chez vos collègues agriculteurs-méthaniseurs.

Bonnes avancées dans vos projets,

Nous restons à votre écoute,

Méthanisement vôtre !

**Les pilotes du GT technico-économique AAMF**

Jean-Marc ONNO (cogénération - Bretagne)

Philippe COLLIN (cogénération - Grand Est)

Béatrice DESCHAMPS et Etienne ADELINE (cogénération - Normandie)

Christophe FOUCHÉ (cogénération - Nouvelle Aquitaine)

Mauritz QUAAK (injection - Ile de France)

Camille DUSANNIER (injection - Hauts de France)

Florian CHRIST (injection - Grand Est)

07 87 86 53 01